

GROUPE MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE ILE-DE-FRANCE



VALÉRIE PÉCRESSÉ

Présidente du groupe Majorité Présidentielle au Conseil régional d'Ile-de-France

Le chiffre :

7, c'est le nombre d'emplois créés dans les services de la région, qui s'ajoutent aux 7 emplois créés en mai. A ce rythme, c'est plus de 150 nouveaux emplois d'ici la fin de la mandature : pour quoi faire ?



POLITIQUE RÉGIONALE À CONTRESENS :

LA PREUVE PAR L'EXEMPLE

La région dépense 400.000 euros en opérations de communication inutiles : 120.000 euros pour des vidéos à diffuser dans le Francilien (le train mis hâtivement en circulation par Jean-Paul Huchon sur la ligne H et qui cumule pannes et retards de livraison), 100.000 euros pour afficher des photos sur les murs de la région, 180.000 euros pour financer les vidéos diffusées sur le site de la région...

... et refuse de débloquer 300.000 euros pour réaliser des travaux

urgents dans le lycée Rabelais de Meudon. Depuis 2008, et suite à des problèmes de canalisation, des eaux usées se répandent dans le gymnase provoquant des odeurs insupportables. Depuis 3 ans, la région est alertée... et ne fait rien. Comble du mépris pour la communauté éducative, la majorité régionale a voté contre l'amendement de notre groupe qui proposait de débloquer les 300.000 euros pour réaliser les travaux ! Pour la communication, la région trouve toujours l'argent, pour les lycées, c'est une autre affaire... ■

Jean-Paul Huchon condamné par la justice

Le Conseil d'Etat a rendu son jugement. Il a reconnu que c'est en toute illégalité que Jean-Paul Huchon avait utilisé les moyens de la région pour faire sa propre campagne publicitaire, fin 2009, quelques mois avant les élections régionales. Jean-Paul Huchon devra donc rembourser à l'Etat toutes ses dépenses de campagne, soit 1.668.000 euros. Reste désormais à savoir qui va payer.

VOTRE QUOTIDIEN ■ 90 % des jeunes en insertion ne bénéficieront pas de la gratuité des transports

"Nous offrirons la gratuité des transports aux 150 000 jeunes suivis par les missions locales dans leurs démarches d'accès à l'emploi". C'est le programme de Jean-Paul Huchon en mars 2010. Plus d'un an après l'élection, la région se décide enfin à mettre en place cette mesure... pour 17.000 jeunes ! Comme sur le Pass contraception (1 Pass pour 200 lycéens), comme sur la complémentaire santé (1 complémentaire pour 220 jeunes), il y a un gouffre entre les promesses, l'affichage et la réalité. Même l'aile gauche de la majorité s'est étonnée publiquement de cette nouvelle promesse non tenue !

■ Transports scolaires : le douloureux passage sous gestion régionale

Mauvaise nouvelle pour les familles, les transports scolaires sont désormais de la responsabilité du STIF et donc de Jean-Paul Huchon. Résultat : pour tous les jeunes qui bénéficiaient d'un abonnement scolaire réglementé (ASR), utilisables dans les trains et les RER, les prix augmentent en flèche ; exemple dans l'Essonne, les titulaires d'un ASR à 105 euros seront obligés d'acheter une carte Imagine'R à 149 euros, +42 % d'augmentation !

Complémentaire santé : confirmation de l'échec annoncé

6792 complémentaires au 31 mars, c'est 1 complémentaire pour 220 jeunes Franciliens. Non seulement la mesure ne trouve pas son public, mais en plus elle ne produit pas son effet. L'aide régionale devait permettre aux jeunes de se faire rembourser leurs soins dentaires et d'optique. En réalité, comme l'avait dénoncé le groupe MP, son montant trop faible (100 euros) ne permet pas d'acquiescer une mutuelle étendue. Résultat, seul 1 jeune sur 10 bénéficiant de l'aide dispose d'une couverture complète. Le groupe MP demande une nouvelle fois que la région aligne le montant de sa complémentaire santé sur celle proposée par l'Etat (200 euros) pour lui donner toute son efficacité.

Cantines des lycées : quand tarification "sociale" rime avec hausse des tarifs

Il fallait l'inventer, la majorité régionale du conseil régional l'a fait. La tarification au quotient familial voulue par la région est si mal calculée que 5 des 7 lycées qui vont l'expérimenter au cours de l'année scolaire 2011-2012 bénéficient aujourd'hui de tarifs plus bas que le tarif social envisagé !





Euro 2016 de football : ne comptez pas sur la région pour attirer en Ile-de-France les grands événements internationaux et leurs retombées économiques. Quand l'Etat s'engage pour 10 millions d'euros pour la rénovation du Parc des Princes à Paris, la ville de Paris et la région, contrairement aux autres régions concernées par l'Euro, refusent de mettre un euro.

ULTRA-MARINS

LE GROUPE MP SE MOBILISE

En mai, en réponse à une initiative du groupe MP, la région avait pris l'engagement de mener une réflexion pour mettre en place un dispositif régional de continuité territoriale. 2 mois plus tard, toujours rien. Le groupe MP a donc décidé de proposer lui-même un double dispositif pour les Franciliens ultra-marins les plus modestes : en concertation avec les compagnies aériennes, une aide à l'achat de billets

d'avion pour assister aux funérailles d'un parent et une aide à l'achat de billets pour maintenir les liens familiaux de ceux dont les parents sont nés et habitent outre-mer et qui n'ont pu se rendre sur place depuis plus de 10 ans. La majorité régionale a rejeté ces propositions tout en promettant une nouvelle fois de mettre en place un groupe de travail... Affaire à suivre. Le groupe MP restera vigilant. ■

Très cher festival

Le goût de la région pour les festivals ne se dément pas. Présente chaque année en force à Cannes, elle vient cette fois d'augmenter de 15 % en un an sa subvention au festival du film d'environnement (453.000 euros) : plus de 36 euros de subvention par spectateur, ça fait cher la place pour les Franciliens !

Pas de bouclier social pour Rock-en-Seine

Répondant à une initiative du groupe MP, la région s'était engagée à négocier des tarifs préférentiels pour les jeunes de moins de 26 ans et les demandeurs d'emploi. Une fois encore, l'engagement de la région n'a pas été tenu. Pas de tarif préférentiel en 2011 ni en 2012. Les jeunes et les demandeurs d'emploi peuvent toujours attendre.

150.000 euros pour aider les agriculteurs / 180.000 euros pour financer des vidéos sur le site internet de la région : cherchez l'erreur

Après l'initiative des élus du groupe MP demandant, dès début juin, que des mesures immédiates soient prises pour aider les agriculteurs franciliens, la région avait été contrainte à faire des annonces... des annonces, car pour de vraies mesures, les agriculteurs peuvent encore attendre. 100.000 euros pour les éleveurs et 50.000 pour la filière horticole, c'est tout ce que la région a bien voulu débloquer. Au final, c'est 0.003 % du budget régional, 166 euros par exploitation horticole et 187 euros par éleveur, chiffres à comparer aux 1000 euros par élevage de la région Poitou-Charentes ou aux 500.000 euros de la région Basse-Normandie (certes plus agricole, mais dont le budget est 7 fois inférieur à celui de l'IDF) !

CARTONROUGE ■ Aides de la région aux collectivités : les communes attendront 2012 !

Contrats ruraux, régionaux ou territoriaux, la 1ère vice-présidente socialiste de la région a été claire : alors que 6 mois viennent de s'écouler depuis le début de l'année, tous les crédits 2011 ont déjà été distribués. Résultat : les communes n'ont plus qu'à attendre 2012 pour espérer avoir une aide de la région ! Rien d'étonnant puisque la majorité régionale – malgré l'opposition du groupe MP – a décidé de couper de 20 % (-10 millions d'euros) ses aides aux collectivités franciliennes. Pourtant, grâce à l'Etat, la région va voir ses ressources progresser de plus de 100 millions d'euros en 2011. +100 d'un côté, -10 de l'autre : un comble quand on sait que la région crie partout - et à tort - que l'Etat se comporte mal avec les collectivités.

■ Primes aux employeurs d'apprentis : la région mauvais payeur

A la mi-2011, plus de 40 % des primes dues par la région aux employeurs d'apprentis au titre des campagnes 2009 et 2010 n'ont toujours pas été versées aux entreprises. Manque de moyens ? Certainement pas, puisque la région dispose d'une enveloppe de 119 millions d'euros de l'Etat pour payer ces primes. A raison de 1000 euros par apprenti et par an, la région a ainsi les moyens de financer 119.000 apprentis. En réalité, elle n'en finance que 76.000, et avec beaucoup de retard. Un comble !

■ Logement : classes moyennes en détresse

Enfin, pour la première fois depuis le début de l'année 2011, la région décide de débloquent des crédits pour le logement intermédiaire. Mais avec 1.4 million d'euros, on est loin du compte : au prix moyen de l'immobilier en IDF, cela correspond à 400 m² de logements... Pas de quoi répondre aux besoins des classes moyennes franciliennes.

GROUPE MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE ILE-DE-FRANCE

CONTACTEZ-NOUS

› Par courrier :
Conseil régional d'Ile-de-France
Groupe Majorité Présidentielle
57, rue de Babylone
75007 Paris

› Par mail :
contact@ump-iledefrance.fr

